



## Un nouveau DG bien présent

Même si le contexte l'y a peut-être poussé, la venue de Michel MATHIEU au CCE, quelques jours seulement après sa prise de fonction, est à saluer. Cela tranche avec son prédécesseur qui montrait peu d'intérêt pour le dialogue social.

Cela faisait plusieurs années que Michel MATHIEU souhaitait prendre les commandes de LCL. Répondant aux interrogations générées par les déclarations du DG de Casa faites à la presse, M. MATHIEU a tempéré ces propos. Pour lui, un diagnostic s'impose.

## Facturation des comptes

Interpellé par **FO LCL** sur la facturation des comptes, le Directeur Général s'y est dit « *personnellement* » défavorable. Au lieu de taxer la clientèle, il préférerait facturer les actes à forte valeur ajoutée.

Depuis l'annonce faite en décembre 2015 par l'ancien DG, Yves NANQUETTE, **FO LCL** n'a eu de cesse de réclamer une information-consultation sur le sujet. Mais le Secrétaire actuel (SNB) du CCE a toujours obéi aux

ordres de la direction en n'imposant pas sa mise à l'ordre du jour, malgré le mandat que lui avait conféré une majorité d'élus. Le sujet est pourtant d'importance. Comment réagira notre clientèle ?

L'impact économique ne risque-t-il pas d'être plus néfaste que bénéfique ?

D'ailleurs, suite à la fronde des clients, la Société Générale a reporté de 6 mois (pour l'instant) la facturation des comptes, soit au 1er juillet 2016.

**FO LCL** s'interroge également sur la pertinence de facturer les comptes e.LCL. Car si nos clients refusent ces frais, ils n'auront pas d'autre choix que de partir à la concurrence.

Pour **FO LCL**, justement, ne pas s'aligner sur les autres banques serait un début de différenciation que prône tant la direction.



## Orientations stratégiques

### Perte de confiance : une couche de plus

Malgré la reprise en main de LCL par M. MATHIEU, le document remis lors de ce CCE est lui, bien en ligne avec le projet du groupe « Ambition 2020 ». Il est confirmé à fin 2019 :

- 1.200 agences principales dont 40 agences « vitrines » transformées en « Open banque » comme au 19 LCL
- 400 agences dites secondaires (contre 680 actuellement soit moins 280 ...)
- 10 CRC

Lorsque nous avons demandé à Isabelle SIMELIERE (chargée du développement Retail !) : « *pourquoi le nombre de 280 fermetures d'agences ?* », celle-ci a répondu « *parce-que* » ... et d'ajouter « *c'est la volumétrie qui nous a paru absorbable sur la période* ». Contrairement aux « PANAMA papers », « LCL pampers » absorbe depuis des années les pertes du groupe. Ce qui peut expliquer les fuites de 374 salariés démissionnaires en 2015 (+32%) et 287 autres sorties définitives dont ruptures conventionnelles, licenciements, ...(+39%).

Afin de tenter de justifier les fermetures d'agences, la direction a osé affirmer : « *on vous écoute. Vous nous dites que le réseau souffre, alors pour le soulager, on va fermer les agences (à 2) qui ont du mal à fonctionner* ». Mais à qui la faute ?

Si l'on s'en tient à sa logique, si la direction souffrait de maux de dents, croyez vous qu'elle la fermerait davantage ? Ou qu'elle continuerait à mentir comme un arracheur de dents ?

## Suppressions d'emplois

Pour le coup, là, elle a eu mal aux dents : quel silence ! Enfin presque puisque la direction juge les métiers de back-office en décroissance et en mutation. Mais, ajoute-t-elle, une grande partie des salariés de DSBA est proche de la retraite. Quelle aubaine !

Quant aux suppressions d'emplois dues aux fermetures d'agences, on aura du nouveau à la rentrée... Cet été, les managers auront des devoirs de vacance(s).



## Prêts immo CLP : pas encore affranchis

Il doit y avoir un problème de courrier à La Poste. Outre notre lettre ouverte demandant à revoir l'enveloppe RVP 2015, celle de janvier 2016 relative aux prêts immobiliers CLP est restée, elle aussi, sans réponse. Bien que la CFDT ait organisé l'acheminement des CLP vers la concurrence et bien que la pratique du regroupement de prêts se développe, la direction manque d'adresse et de réactivité.

**FO LCL** aimerait bien entendre rapidement le timbre de sa voix. Faut de quoi, de nombreux comptes de CLP risquent de revenir NPAI.



### Bilan RVP 2015 : Action ou Vérité ?

**3 millions d'€** : c'est le montant économisé par LCL sur la RVP 2015 par rapport à 2014.

Comme par hasard, ce sont les versements liés à la création de valeur qui sont en fort retrait (-3,3 millions). Et même si ceux liés à la réalisation budgétaire sont en hausse (+ 0,7 M€), le plafonnement ramené de 350% à 150% a réduit la rémunération à laquelle vous auriez pu prétendre grâce à votre production, sans la modification des règles en milieu d'année. **FO LCL** attend toujours une réponse à sa lettre ouverte du 16 février 2016.

Le dossier est chez notre avocate. A bon entendeur.

### Minima de branche AFB

Bien que digital, LCL manque de doigté pour l'application des nouveaux minima. Alors qu'il nous avait promis une application en mars (avec rétroactivité à janvier 2016), il faudra attendre avril voire mai pour que fleurissent les augmentations négociées à l'AFB sur le bulletin de paie des bénéficiaires. Vigilance maximum pour les minima !

### RVP 2016 : chronique d'une baisse annoncée

Lors d'un point avec les délégués syndicaux nationaux le 29 mars dernier, la direction a avoué que l'enveloppe RVP du 1er trimestre 2016 accuserait une baisse de 2,5 M €. Selon elle, les encours sont en baisse, l'IRC est dégradé, la création de valeur n'est pas au rendez-vous (comme les clients).

Voici les conséquences de Concentricité actionnaires 2018, un an après sa mise en place. Accueil partagé, portefeuilles mutualisés, manque d'effectifs, **FO LCL** avait pourtant mis en garde la direction. Espérons que notre recours devant le Conseil d'Etat imposera à la direction de recentrer sa stratégie sur le service à la clientèle.

Mais en attendant, **FO LCL** et les autres syndicats ont exigé des mesures correctives afin que les conseillers ne soient pas les victimes d'une mauvaise stratégie que la plupart des salariés ne cautionnent pas, bien au contraire.

### Elections professionnelles 2016

Fin mai auront lieu les prochaines élections. Se porter candidat est un acte volontaire. Les listes de candidats seront affichées dès le 28 avril. Si votre nom figure sur une liste sans votre accord, contactez-nous.



Délégation Nationale **FO LCL**

B.C. 500 - 04

39 avenue de Paris 94800 VILLEJUIF

Tél. : 01 42 95 12 06 - Fax : 01 42 95 10 75

Site Internet : [www.fo-lcl.fr](http://www.fo-lcl.fr)